



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 9621

Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les aides à la recherche médicale sur la moelle épinière. Au moins 100 000 personnes sont atteintes de lésions de la moelle épinière (paraplégie et tétraplégie) en France. Les coûts psychologiques mais aussi économiques sont considérables. Des espoirs s'ouvrent aujourd'hui avec la possibilité d'une restauration neurologique entraînant la récupération fonctionnelle. Un rapport récent du conseil de l'Europe et de l'OMS recommande au Gouvernement de s'engager à aider ces recherches, en prélevant, par exemple, une partie des amendes pour infraction au code de la route. Il lui demande quelles mesures il entend prendre en vue d'accroître les ressources consacrées au financement de la recherche destinée à traiter et réparer les paralysies consécutives à une lésion de la moelle épinière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9621

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5135